

Dossier de candidature au Plan d'Amplification à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (PARSE)

Le PARSE est une aide, sous forme de subvention directe, qui permet aux entreprises d'amorcer ou d'amplifier leur plan d'action en matière d'éco-responsabilité et de transition écologique. Il peut financer des prestations de conseil, de coaching ou encore de formation (en inter ou intra-entreprise) en fonction de la maturité de l'entreprise.

Les conditions d'éligibilité au PARSE

L'entreprise

L'entreprise doit être à jour du paiement de la taxe affectée versée (sur les 4 dernières années) au comité professionnel de développement économique de l'habillement (DEFI).

L'aide n'est accessible qu'aux entreprises dont la part de chiffre d'affaires concerné par le chaîne et trame est supérieure à 30%. Lorsque cette part est comprise entre 30 et 60%, l'aide est à hauteur de 1.000€. Lorsque la part est au-delà de 60%, la subvention sera de 2.000€.

L'entreprise doit compléter le questionnaire ci-dessous et l'adresser jusqu'au vendredi 17 juin 2022 à l'adresse suivante : gsimonin@alliancecommerce.org et mettre en copie : plefur@alliancecommerce.org

Les actions éligibles

L'entreprise peut demander le subventionnement d'actions très diverses, notamment la cartographie des enjeux RSE de l'entreprise, le diagnostic et les mesures d'impact de l'entreprise, la révision de la politique d'achats responsables et des stratégies d'audit des fournisseurs, la rédaction du cahier des charges toxicologique, le déploiement de l'éco-conception des produits, la mise en place de la traçabilité au sein de la chaîne d'approvisionnement, le développement de solutions d'innovation dans le secteur, (réemploi et recyclage des matières), ou bien encore l'expérimentation de l'affichage environnemental.

L'action doit être réalisée au cours de l'année 2022.

Les étapes

A l'issue de l'appel à candidature, l'Alliance du commerce réunira un comité de sélection. Si la demande de l'entreprise est acceptée, cette dernière devra se connecter sur le site www.connexionsmode.com afin de déposer les pièces justificatives (en format pdf) : la

facture du prestataire de l'action et le relevé de compte bancaire attestant du règlement de la facture. L'entreprise aura également à compléter un rapide questionnaire d'évaluation sur l'action subventionnée.

Questionnaire

*Réponse souhaitée en quelques lignes

Démarche de l'entreprise

Avez-vous mis en place une politique RSE structurée au sein de votre entreprise ? Si oui, sur quels piliers / grands principes repose-t-elle ? Quelles sont les priorités fixées ?

.....
.....
.....

Quelles actions avez-vous déjà engagées au sein de votre entreprise ?

.....
.....
.....

Quels obstacles rencontrez-vous dans le déploiement de votre politique RSE (financiers, humains, structurels, etc.) ?

.....
.....
.....

Descriptif de l'action envisagée

Quelle est la nature de l'action que vous souhaiteriez voir accompagnée par la subvention ?

Conseil : oui / non

Coaching : oui / non

Etudes : oui / non

Formation : oui / non

si oui, inter / intra et thématique(s)

Quels sont le contenu et l'objectif de l'action ?

.....
.....
.....

L'identité du prestataire : (la communication d'un CV du prestataire attestant de son niveau d'expertise dans le secteur de la Mode ainsi que quelques références seront les

bienvenues).....
.....

Le nombre total de jours d'action :

Le montant global de l'action (cette donnée restera confidentielle) :

Les livrables prévus à l'issue de l'action (cahier des charges, analyse de cycle de vie des produits, certification, cartographie, audit...) :